



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

Numéro 6 (1997)
Femmes d'Afrique

Micheline DUMONT

Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Micheline DUMONT, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6 | 1997, mis en ligne le . URL : <http://clio.revues.org/index388.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires du Mirail
<http://clio.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://clio.revues.org/index388.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Micheline DUMONT

Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré

Dans le tome 5 de *L'Histoire des femmes*, le chapitre 18 intitulé « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois », par l'historienne Yolande Cohen, présente une interprétation étonnante. Un public international vient de découvrir qu'au Québec, contrairement à ce qui s'est passé dans tous les pays de l'Occident, un mouvement rural, exaltant la complémentarité des sexes, est à l'origine d'« un des mouvements féministes les plus dynamiques du monde occidental »¹. La thèse de ce chapitre n'est que la démonstration en raccourci de la conclusion de l'ouvrage *Femmes de Parole. L'histoire des Cercles de Fermières du Québec* : « Sans le moindre doute, [...] les Cercles de fermières ont été à l'origine du mouvement féministe contemporain ». Mieux, ils annonceraient « le mouvement de libération nationale et les politiques qui l'accompagnent »². Voici le texte même de Y. Cohen: « C'est en examinant le discours de deux revues des Cercles de Fermières qu'apparaît avec netteté la continuité qui existe entre la revendication égalitaire de ces dernières années et celle de la valorisation du rôle des femmes que ces revues ont préconisée depuis 1915. Elles partent d'un même constat : prendre en compte la participation des femmes à la construction nationale. Appuyée sur la complémentarité des rôles entre les hommes et les femmes, cette vision a pavé la voie à l'idéologie égalitaire et moderniste » [p. 524].

Alors que le tome 5 de l' *Histoire des femmes* établit justement une démonstration éclairante de la nationalisation des femmes sous différents régimes politiques, « faisant basculer la maternité dans le domaine public »³ ; propose une relecture des mutations sociales et économiques qui ont modulé une nouvelle subordination des femmes, notamment dans le cadre de l'État-providence ; examine les fondements juridiques, politiques et idéologiques des principaux enjeux du féminisme contemporain, le Québec serait cette terre bénie où une association féminine de type conservateur, les Cercles de Fermières, aurait permis l'émergence d'un féminisme contemporain qui a modernisé « le nationalisme et contribué à une transition rapide d'un mode de vie traditionnel et catholique à celui du modernisme laïc et consommateur »⁴. C'est du moins la lecture que l'éditrice du volume a faite du chapitre de Cohen. C'est également la lecture de Karen Offen, dans un compte-rendu récent du *Journal of Women's History* :

Asserting their centrality to the French-Canadian project, women of the Cercles de Fermières effectively rechanneled that project and inserted women's claims, based on complementarity of the sexes, the family, and the French language, into the political arena. Cohen claims that the much misunderstood fermires succeeded in changing the course of Quebec's, and thus Canadian history⁵.

Pour plusieurs Québécoises, ce chapitre est étonnant à plus d'un titre. Tout d'abord, la première partie du texte est la reprise presque intégrale d'un texte connu, paru dans *Le Québec rural dans tous ses états*⁶. Ensuite, le chapitre propose plusieurs thèses inédites, sinon contestables, concernant l'histoire des Cercles des Fermières, l'origine du féminisme québécois et le cadre théorique de la complémentarité des sexes. Ces trois thèses ont trait à la question globale de l'historicité, de l'expression et de l'évolution du féminisme, aussi convient-il de s'y arrêter.

Le concept de **féminisme** n'est pas univoque. Entre le radical **femin** et le suffixe **iste**, les liens ont été modulés selon des analyses qui traversent tout le spectre des idéologies. Cela était vrai à la fin du xix^e siècle comme à la fin du présent siècle. On peut trouver plusieurs grilles d'analyse pour catégoriser les différentes formes de féminismes. Que ces grilles soient

américaines⁷, françaises⁸, ou québécoises⁹, elles ont en commun de proposer des typologies nuancées, à la fois épistémologiques et stratégiques, qui rendent compte de la polyvalence de ce mouvement politique. Yolande Cohen ne réfère pas aux termes de ce débat qui divise et rassemble les chercheuses depuis deux décennies. C'est ce qui ressort d'une brève analyse de plusieurs textes qu'elle a publiés entre 1980 et 1995.

En 1980, elle souligne que « de grands textes expliquent du point de vue marxiste ou existentialiste¹⁰ (...) l'origine de l'inégalité de certaines couches sociales à certains moments donnés » [l'oppression des femmes]¹¹. Dans un texte de 1995, elle maintient cette nomenclature, marxiste et existentialiste, pour caractériser « la dimension de l'oppression des femmes par les hommes ». Mais elle remet en question ce fondement qui « présuppose et l'objet et le résultat de la recherche »¹². Elle se situe ainsi quelque peu en marge de l'affirmation des responsables de la série *Histoire des femmes* : « Nous admettons l'existence d'une domination masculine et donc d'une subordination, d'une sujétion féminine à l'horizon de l'histoire. La plupart des sciences humaines, anthropologie comprise, y souscrivent aujourd'hui¹³ ». Il est donc légitime de la situer dans la sphère du féminisme dit « de la différence ».

Dans le premier article qu'elle a publié sur les Cercles de Fermières, Y. Cohen présente avec sympathie les opinions des « vraies » féministes des années 1920 et 1930 : « l'égalité politique est un préjugé » et « le pouvoir global des femmes » se situe « dans la famille » et par « son influence sur l'ensemble du corps social ». Le « féminisme réel est celui qui valorise les rôles traditionnels des femmes »¹⁴. Dans d'autres textes sur le pouvoir des femmes ou sur le féminisme, elle suggère l'échec de la stratégie politique de l'égalité et propose le retour aux « valeurs féminines, moyens de notre oppression mais aussi (...) potentiellement subversives parce que tellement antinomiques de l'ordre établi en dehors de nous »¹⁵. Elle veut « explorer les pouvoirs du féminin, ailleurs, appelés “féminisme naturel” ou encore “féminisme de la différence” et leurs rapports à l'Etat »¹⁶. D'où son affirmation : « La prise en compte du sujet féminin constitue l'affirmation nouvelle du pouvoir [du féminisme]. (...) La rapidité avec laquelle le féminisme des années 70 a allié une politique de la différence avec la subversion sociale pèse d'un poids théorique difficile à gérer »¹⁷. On saisit donc l'organisation de sa démonstration : un mouvement qui a défini les rôles traditionnels des femmes comme un rapport de complémentarité a permis l'émergence d'un féminisme subversif et constitue le vrai féminisme ; c'est donc lui qui se trouve à l'origine du féminisme contemporain. Dans cette perspective, les femmes ne sont surtout pas des victimes de l'oppression.

Cette interprétation pose plusieurs problèmes dans le contexte de l'historiographie québécoise. Plusieurs associations québécoises ont soutenu la même idéologie que les Cercles de Fermières entre 1900 et 1950 et ces derniers se sont principalement définis par rapport à la pratique de l'artisanat domestique. D'autre part, un féminisme égalitaire québécois, même s'il fut longtemps minoritaire, s'est exprimé formellement et explicitement dans d'autres groupes ; or, la filiation entre les groupes étiquetés « féministes » de la première moitié du XXe siècle et le mouvement des femmes plus récent est flagrante et directe, alors qu'au contraire, les Cercles de Fermières se sont toujours situés en opposition ou à la marge de ce féminisme. Enfin, le féminisme québécois contemporain, dans ses multiples composantes, a traversé les mêmes caractéristiques idéologiques qu'ailleurs. Ajoutons que le nationalisme québécois a été modernisé par un ensemble très complexe de courants variés, issus surtout de la gauche. Le féminisme constitue un de ces courants, et au demeurant, les rapports entre le féminisme et le nationalisme n'ont pas été véritablement étudiés au Québec¹⁸.

Je voudrais dans un premier temps¹⁹ démontrer le caractère partiel et contestable de l'interprétation de Yolande Cohen concernant les Cercles de Fermières et dans un second temps rétablir certains faits sur le féminisme québécois. Il ne s'agit pas ici de dénigrer les Fermières pour valoriser les féministes. Les unes et les autres ont joué un rôle important dans l'histoire des femmes au Québec. Mais il faut tenter justement de situer les unes et les autres dans le cadre global de l'histoire du Québec.

Les Cercles de Fermières

Créés en 1915 par des agronomes du Ministère de l'agriculture, les Cercles de Fermières, qui existent toujours et regroupent encore 46 000 membres dont la vaste majorité **ne proviennent plus** du milieu rural, ont poursuivi des objectifs variés au cours du siècle : l'agriculture « féminine », de 1915 à la crise économique ; les techniques d'artisanat à partir des années 1930 ; depuis 1968, date de leur autonomie face au Ministère de l'agriculture, les cercles sont surtout des groupes axés sur les loisirs et l'action sociale²⁰.

Plusieurs observations contextuelles doivent être greffées à cette chronologie. D'abord, la création des Cercles de fermières participe de l'émergence de la multitude d'associations qui caractérise le début du XXe siècle en Occident. On sait aussi que les grandes institutions, notamment l'Église et l'État, ont été diligentes pour tenter d'encadrer ce foisonnement de regroupements. Ce fut le cas, justement, pour les associations de femmes, pour développer un soi-disant « vrai féminisme ». Dans cette conjoncture, il n'est certes pas vain de constater que cette association est contemporaine d'une multitude d'autres associations : la Fédération des femmes canadiennes-françaises [1914], La Ligue des Ménagères de Québec [1919], les Filles d'Isabelle [1924]²¹, la Ligue Féminine Catholique fondée en 1927 [30 000 membres en 1929]²², les Amicales d'anciennes élèves [35 000 membres en 1933]²³, les Cercles d'études, et j'en oublie des dizaines ! Au début des années 1930, les Cercles de Fermières ne regroupent que 7 222 membres. Si le critère du nombre doit être retenu pour évaluer le mouvement des femmes au Québec, il faut alors évaluer le membership de **toutes les associations** qui ont sensiblement la même idéologie dans le Québec conservateur des années 1920 et 1930. Après 1940, de nombreuses associations nouvelles, notamment autour de l'Action Catholique, viennent relativiser encore davantage leur place dans la société québécoise²⁴.

Pour entrer dans le détail des revues présentées par Yolande Cohen, *La Bonne Fermière* n'« inaugure » [p. 524] pas la presse qui s'adresse exclusivement aux femmes au foyer six revues au moins sont antérieures²⁵ et sa parution débute en 1920 et non en 1915 ou 1919. La revue *Terre et Foyer*, en 1945, se nomme en réalité *La Terre et le Foyer*. Elle ne prendra ce nom qu'en 1963 et ne succède pas à *La Bonne Fermière* (qui a cessé de paraître en 1930), mais à la *La Revue des Fermières* publiée de 1941 à 1944. Il me semble incorrect de laisser entendre que les deux revues sont continues et de fonder la démonstration sur cette continuité, alors qu'on note une interruption de 15 ans entre les deux titres-clefs. Comment ne pas noter aussi l'appréciation contradictoire des revues, présentées tantôt comme des « vecteurs de laïcité » [p. 523], tantôt comme « typiques d'un conservatisme dû au cléricanisme du monde rural » [p. 533]. On doit ajouter qu'a été négligée une revue très importante, *Paysana*, destinée justement aux Fermières et publiée de 1938 à 1949²⁶. Et que pas un seul mot n'est dit de l'artisanat qui représente pourtant la principale activité des Cercles de Fermières : cours, démonstrations, compétitions locales, régionales et provinciales. Plus de 60% des pages de ses revues sont consacrées à cette activité²⁷.

Avec la décennie des années 1940, l'épiscopat québécois met en place un important réseau d'associations diverses pour toucher toutes les catégories sociales. Dans cette conjoncture, il tente de s'adjoindre les groupes qui fonctionnent en dehors de son organisation. En 1944, l'épiscopat invite donc les Cercles de Fermières à se transformer en groupes diocésains. Mais la majorité des Cercles maintiennent leur affiliation au Ministère de l'agriculture. C'est ainsi qu'apparaît une association rivale, destinée aux épouses des cultivateurs, association qui se nomme l' **Union catholique des Fermières** et non pas l' **Union catholique des Femmes** [p. 528 et p. 534]. Mais je ne partage pas l'analyse de Yolande Cohen qui affirme que les Fermières, dans cette circonstance, « enclenchent une démarche de laïcisation qu'elles ont de la difficulté à maîtriser » [p. 528]. En effet, les Fermières ont toujours soutenu dans leurs écrits qu'elles avaient vécu cet épisode de leur vie collective comme une épreuve²⁸ et elles

ont multiplié les déclarations de soumission à l'enseignement de l'Église²⁹. Elles sont restées « laïques » mais ne se sont pas laïcisées. Dans la réalité, elles ont désobéi aux évêques pour pouvoir conserver les subventions gouvernementales qui leur permettaient de financer et de poursuivre leurs principales activités d'artisanat³⁰. Il est juste cependant d'ajouter que le refus de plusieurs Fermières de se soumettre aux évêques est un élément à verser au dossier de la transformation des mentalités des femmes au Québec après 1940³¹.

Ce qui est plus troublant, c'est qu'on trouve dans les publications des Cercles de nombreux articles qui prennent explicitement position contre le féminisme³², contre le suffrage féminin³³, contre la révision du statut légal des épouses en 1930³⁴. Après 1965, leurs revues sont silencieuses sur les nouveaux courants féministes mais publient de nombreux articles contre l'avortement, la pilule contraceptive³⁵. Surtout, au moment des grandes manifestations féministes des années 1970, les Fermières présentent une image publique manifestement conservatrice et se sont opposées clairement à la présentation de *Les Fées ont soif*, une dramatique féministe qui a soulevé les passions en 1979³⁶. Il est difficile de soutenir que les Cercles de Fermières ont été à l'origine du féminisme contemporain au Québec car ils ont désavoué de diverses manières ce rejeton : « J'en ai assez du baratin de nos libératrices », titre un article de leur revue en 1972³⁷. Quant à l'idéologie nationaliste, elle est pour ainsi dire absente de leurs publications à partir de 1960.

Par contre, il est juste de dire que, depuis leur fondation, les Cercles de Fermières ont représenté une association populaire auprès d'un grand nombre de femmes, leur offrant plusieurs avenues de réalisation personnelle, mais dans le cadre exclusif des activités de l'association. Comme Y. Cohen l'a elle-même démontré dans son ouvrage, les Cercles ont agi comme lieux de sociabilité, comme processus d'intégration communautaire et comme support à une prise de parole publique des femmes³⁸.

Les mouvements féministes

À l'inverse de l'analyse de Y. Cohen, l'historiographie québécoise attribue le plus souvent à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, fondée en 1907, l'émergence du mouvement féministe au Québec. Les fondatrices avaient d'abord milité dans le **National Women Council of Canada**³⁹ depuis 1893. Elles s'étaient enthousiasmées au projet de « féminisme chrétien » de Marie Maugeret en 1896⁴⁰. Certes, plusieurs historiennes ont mis en lumière le caractère conservateur de ce féminisme, mais cette observation vaut pour une grande majorité des mouvements féministes de l'Occident à cette époque. Le concept ambigu de « féminisme maternel » a d'ailleurs été proposé pour le caractériser, et un débat historiographique intense se poursuit sur cette question depuis une quinzaine d'années, principalement aux États-Unis, débat dans lequel ne semble pas vouloir se situer Y. Cohen.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste a endossé une idéologie nationaliste. À l'instar de plusieurs mouvements féministes de la même époque, elle formule ses revendications au nom de la complémentarité des sexes. Mais c'est son féminisme qui la distingue sur la scène politique québécoise. Y. Cohen minimise ce caractère féministe [p. 522, note 4, et note 16], pourtant largement attesté par les revendications de l'association : le suffrage féminin, la réforme du code civil, le droit à l'instruction supérieure et à l'exercice des professions pour les femmes, la protection des travailleuses⁴¹. En font foi les contributions nombreuses des fondatrices dans *Le Coin du Feu*, avant 1900 ; les congrès qui ont donné lieu à des publications indépendantes ; la revue *La Bonne Parole*, régulière de 1913 à 1950, publication assurée sans subvention gouvernementale [ce qui n'est pas le cas des publications des Fermières de 1920 à 1931, et de 1941 à 1970] ; la participation de la Fédération à la Commission Dorion sur les droits civils de l'épouse en 1929-1930 ; les articles publiés par la *Bonne parole* au moment de l'obtention du suffrage féminin après 1940.

Après 1925, la militance des fondatrices se ralentit, mais les membres entretiennent des rapports directs avec le Comité provincial du suffrage féminin, de 1922 à 1927, puis avec la Ligue des Droits de la femme [1929-1945] et l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec [1929-1945], organismes qui ont poursuivi les revendications féministes après 1925⁴².

En 1965, diverses associations féminines, notamment toutes celles qui étaient apparues après 1940, célèbrent le 25^e anniversaire du droit de vote et prennent l'initiative de fonder en 1966, et non pas au début des années 1970 [p.534], la Fédération des Femmes du Québec [FFQ], laquelle se trouve ainsi en filiation directe avec les groupes qui avaient porté naguère les principales revendications féministes⁴³. Il faut noter que les Cercles de Fermières refusent de s'y associer, invoquant la non-confessionnalité du nouvel organisme pour refuser leur adhésion⁴⁴. À partir de cette date, les revendications des femmes seront surtout portées par cette nouvelle association, et la revendication d'égalité figure désormais au centre de toutes les analyses. Les rapports de la FFQ avec le courant nationaliste ont longtemps été fort ténus, contrairement à ce qu'affirme Yolande Cohen qui associe la FFQ, l'AFEAS et les Cercles de Fermières dans une prise de position commune qui « alimente l'idéologie nationaliste et s'en nourrit » [p. 534]. Les prises de position nationalistes de la FFQ datent des discussions entourant l'« Accord du Lac Meech » en 1987, au moment où le gouvernement canadien tentait de négocier en vain l'entrée du Québec dans la constitution canadienne⁴⁵. C'est ce que démontrent les actions de la FFQ entre 1966 et 1987, laquelle maintient une neutralité politique officielle.

Au même moment, les femmes sont nombreuses à militer dans divers groupes associés à la gauche : syndicats, partis politiques, associations étudiantes, groupes nationalistes, voire terroristes. À l'instar de ce qui se produit à la fin des années 1960 aux États-Unis, en France et à travers l'Occident, ces militantes finissent par former des groupes autonomes de femmes et constituent la base théorique et militante d'un féminisme beaucoup plus radical⁴⁶. De 1969 à 1971, le Front de Libération des Femmes du Québec et, dans les années qui suivent, les nombreux groupes qui sont apparus, renouvellent toute l'analyse féministe et élargissent la liste des revendications tout en polarisant le débat autour de l'avortement libre et gratuit. Regroupées en « cellules » autonomes, autour d'une revendication spécifique, d'une revue, d'un centre de femmes ou d'un service, à l'intérieur des syndicats ou de quelques partis politiques, de plus en plus de femmes sont les responsables de la radicalisation de tout le féminisme depuis la fin des années 1970. Leurs nombreuses publications ne font jamais référence, est-il besoin de le préciser, aux activités des Cercles de Fermières et au concept de la complémentarité des sexes. Y. Cohen n'explique pas cette émergence et occulte les rapports de ce nouveau courant avec le mouvement nationaliste alors que tous les textes des groupes et des revues des années 1970-1975 démontrent le contraire. Le slogan de *Québécoises debout* était : « Pas de libération des femmes sans libération du Québec ; pas de libération du Québec, sans libération des femmes »⁴⁷. Parmi tous les groupes, on n'observe aucune unanimité idéologique. La mémoire collective se rappelle de cette période comme celle de la « guerre des sexes ».

La description du féminisme contemporain par Y. Cohen donne lieu à quelques inexactitudes. *La Vie en rose*, un des magazines féministes des années 1980, n'a pas eu un tirage de 100 000 exemplaires [p. 534]. La réalité est sans doute cinq ou six fois moindre. Il n'est pas exact non plus d'écrire que « De l'aide aux femmes battues surgissent des collectifs éphémères » [p. 534], alors que les CALACS [Centres d'Aide et de Lutte contre les Agressions à caractère sexuel] durent depuis leur fondation en 1978. Ou de mentionner des « groupes prônant l'autonomie dans les domaines de la conscience » [p. 534], inexistantes au Québec. Ou bien encore d'affirmer que le Conseil du Statut de la femme distribue des subventions [p. 535]. Ce ne fut jamais le cas.

Dans son texte, Y. Cohen juxtapose son analyse des Cercles de Fermières à l'émergence des mouvements porteurs du féminisme contemporain. Ce faisant, elle laisse entendre que les uns et les autres sont en continuité. Cependant, tous les textes relatifs à l'émergence des

nouveaux mouvements après 1965 démentent cette continuité. Mieux, les textes récents en provenance des Cercles de Fermières démontrent que leurs membres n'endossent que très timidement quelques revendications égalitaristes des femmes. C'est ce que montre l'analyse de 214 autobiographies de présidentes de Cercles, dans un ouvrage publié en 1990⁴⁸. C'est ce que démontre également une étude comparative sur les opinions de fermières françaises et québécoises, à propos des revendications féministes⁴⁹.

Le Nationalisme et les « Yvettes »

L'analyse que propose Yolande Cohen situe l'influence des Cercles dans la sphère du nationalisme et soutient que les Fermières ont contribué à moderniser le nationalisme québécois. Elle n'avance toutefois aucune preuve, sinon une interprétation très spéciale d'un épisode connu sous le nom de « l'affaire des Yvettes », qu'il convient d'examiner maintenant.

La question nationale est centrale dans l'histoire du Québec et le nationalisme a été profondément transformé après 1950, sous l'influence d'une multitude de forces convergentes qu'il serait impossible de résumer ici⁵⁰. Le rôle des femmes et du féminisme, dans cette modernisation, n'a malheureusement pas encore été examiné systématiquement⁵¹. Mais on a observé que les groupes féministes les plus radicaux se sont presque toujours retrouvés du côté des forces souverainistes, après 1970⁵². En 1980, lors du premier référendum sur la souveraineté du Québec, un groupe de femmes opposées à la souveraineté se sont mobilisées en faveur du fédéralisme en s'affublant du sobriquet d'« Yvette »⁵³, en réaction à la déclaration d'une ministre souverainiste qui avait associé les partisans du **non** à des femmes traditionnelles.

L'interprétation du phénomène des Yvettes par Yolande Cohen me paraît marginale et ne reposer sur aucun texte, aucune déclaration. Elle affirme d'une part que « les Yvettes rejettent en bloc la vision péquiste de leur émancipation et de celle du Québec » [p. 535], alors que les oratrices des meetings sont toutes des militantes féministes des années précédentes, qui ne réfèrent jamais à la question de l'émancipation des femmes dans leurs discours. Par contre, dans les rassemblement pour le **oui**, les femmes qui prennent la parole sont nombreuses à associer l'émancipation des femmes à l'émancipation du Québec. Elle affirme d'autre part : « C'est surtout par le rappel de leur rôle dans la survie du Québec comme nation qu'elles touchent un point sensible de l'édifice politique et contribuent à brouiller les cartes de la partisanerie » [p. 536]. Or, aucun des discours qui ont été prononcés à cette occasion ne vient corroborer ses dires. De fait, plusieurs études ont démontré le caractère essentiellement fédéraliste de solidarité politique de ces manifestations, soit en examinant le contexte médiatique⁵⁴, soit en procédant à l'analyse sémantique des discours prononcés au moment du rassemblement des Yvettes⁵⁵, soit en décrivant le contexte global de la campagne référendaire⁵⁶. Plusieurs femmes fédéralistes ont d'ailleurs trouvé dans l'épisode des « Yvettes » l'occasion de se lancer en politique. C'est la colère contre la ministre qui les avait « insultées » ou l'enthousiasme d'organiser des manifestations réussies qui les a mobilisées.

On le voit, les propos de Yolande Cohen ne reflètent guère toute la recherche historique au Québec. Les points de désaccord sont nombreux : la place des Cercles de fermières dans l'ensemble de la vie associative féminine au Québec ; l'oubli de la caractéristique principale de cette association : la pratique de l'artisanat ; le rôle de cette association dans l'émergence du féminisme contemporain ; l'origine des mouvements féministes québécois et leur évolution à partir des années 1960. Quant aux rapports entre les associations féminines et le nationalisme, la plupart des historiennes ont noté que les « femmes se trouvent emprisonnées dans la nécessité nationale de leur subordination »⁵⁷. Nous retrouvons ici la vaste question de la nationalisation des femmes durant la première moitié du vingtième siècle. Yolande Cohen est l'une des premières à tenter de proposer une nouvelle perspective, mais son analyse résiste mal

à la confrontation de tous les documents et de tous les faits. Il est sans doute vraisemblable que le « féminisme québécois a participé activement à la modernisation du nationalisme » [p. 537]. Mais ce n'est pas sa démonstration qu'il faut lire pour s'en persuader.

[L'auteure désire remercier Louise Toupin et Christine Métayer qui ont commenté des versions préliminaires de ce texte.]

Notes

- 1 Cohen 1992 : 524. Désormais les citations de ce texte seront placées entre crochets.
- 2 Cohen 1990 : 270 et 263. Voir bibliographie commune aux textes de Micheline Dumont et Yolande Cohen, mise en forme par Françoise Thébaud.
- 3 L'expression est de F. Thébaud dans l'introduction de la première partie intitulée « La nationalisation des femmes », p. 27.
- 4 Commentaire de F. Thébaud dans l'introduction à la partie « Enjeux » de *Histoire des femmes*, Tome 5, p. 467.
- 5 *Journal of Women's History*, vol. 7, n° 2, 1995, p.149.
- 6 Cohen 1991 : 167-183.
- 7 Yates 1975 ; Mc Fadden 1984 ; Offen 1988.
- 8 Voir le premier numéro de *Questions Féministes*, 1977 (« Variations sur des thèmes communs ») ; Mathieu 1991 ; les travaux de la recherche collective de l'ATP du CNRS, « Recherches sur les femmes et recherches féministes » sur les rapports sociaux de sexe» publiés dans *Les Cahiers de L'APRE*.
- 9 Laurin et Juteau 1988 ; Descarries-Bélanger et Roy 1988.
- 10 On conviendra que ces deux mots : marxiste et existentialiste, ne sauraient rendre compte de toutes les typologies qui sont apparues pour définir le féminisme.
- 11 Cohen 1980 : 339.
- 12 Cohen 1995 : 52 et 55.
- 13 Duby et Perrot 1991 : 17.
- 14 Cohen 1980 : 340 et 342.
- 15 Cohen 1981 : 218.
- 16 Cohen 1985 : 79.
- 17 Cohen et De Giorgio 1987 : 12.
- 18 Ce rapport a surtout été étudié pour les femmes des minorités francophones des autres provinces canadiennes.
- 19 J'étudie la question des fermières depuis 1980 : voir Dumont 1981, 1982 (première édition du collectif Clio), 1992a. J'ai dirigé deux mémoires de maîtrise sur la question.
- 20 Dumont, 1981 ; Desjardins 1983. On peut également mentionner quatre mémoires de maîtrise qui attestent de cette interprétation.
- 21 Il n'existe aucune étude sur cette association encore très active aujourd'hui. Elle est le pendant féminin des « Chevaliers de Colomb », une association catholique américaine.
- 22 *La Ligue Féminine Catholique*, Brochure de l'École sociale populaire, 1933. La Ligue publie *La Ligueuse*, de 1929 à 1940.
- 23 Malouin et Heap 1986.
- 24 Collectif Clio 1992 : 397-400, 432-437.
- 25 Dumont 1981 : 19-22.
- 26 Dumont 1981 : 19-22. *Paysana* avait un tirage de 50 000 exemplaires et était destiné principalement aux fermières.
- 27 Idem.
- 28 Les Cercles de fermières, *Des femmes se racontent*, 1990 : 31, 97, 115, 120, 143, 151, 169, 190, 192, 287, 325.
- 29 Dumont 1981 : 23-24.
- 30 Leblanc 1987 : 150-151.
- 31 Dumont 1992 : 79-81.

- 32 *La Bonne Fermière*, janvier 1920, p. 38 ; juillet 1920, pp. 78-87 ; avril 1927, p. 39 ; juillet 1927, p. 88 ; juillet 1928, p. 68.
- 33 *La Bonne Fermière*, avril 1920, p. 56 ; avril 1921, p. 63 ; octobre 1921, p. 99.
- 34 *La Bonne Fermière*, janvier 1930, p.3.
- 35 *Terre et Foyer*, janv., mai, juillet, sept., nov., 1966 ; *Terre et Foyer*, oct., nov., déc. 1968.
- 36 De nombreux articles de quotidiens en font état et la présidente intervient à la télévision sur cette question.
- 37 *Réaliser*, janvier 1972, pp. 10-11.
- 38 Cohen 1990 : chapitres 5, 6 et 7.
- 39 Pinard 1983 : 177-198.
- 40 Pinard 1983 : 193-197.
- 41 Lavigne, Stoddart et Pinard 1983 : 199-216.
- 42 Cleverdon 1974 : 214-264 ; Maillé 1988 : 17-36 ; Lamoureux 1978.
- 43 Collectif Clío 1992 : 461-468.
- 44 Idem: 468.
- 45 Dumont 1995a : 153-174. En 1982, le premier ministre Trudeau avait rapatrié de Londres la constitution canadienne sans l'accord du Québec.
- 46 Toupin et O'Leary 1980 ; Collectif Clío 1982 : 478-492 ; Lanctôt 1984 ; Brodeur et al 1982 ; Lamoureux 1986 ; Burnonville 1992 : 176-186.
- 47 *Québécoises deboutte*, page de couverture.
- 48 Les Cercles de Fermières, *Des femmes se racontent*, 1990. Le mot féminisme ne figure pas dans cet ouvrage de 345 pages.
- 49 Black et Cuthbert-Brandt 1990.
- 50 Guindon 1990 ; Rousseau 1994. Ces ouvrages ne mentionnent jamais [à tort bien entendu] le rôle des femmes dans cette modernisation.
- 51 Mann Trofimenkoff 1983 (traduction française 1986).
- 52 Dumont 1995a : 158,166.
- 53 Yvette est le nom d'une fillette, symbole des stéréotypes de la féminité traditionnelle, dans les manuels de lecture.
- 54 Dandurand et Tardy : 21-56.
- 55 Stoddart et Lamothe 1981 : 10-16.
- 56 Jean et Lavigne 1981. En 1992, une table-ronde réunissant des textes de E. Tardy, R. Hamilton, N. Black et M. Dumont établissait de nouveau la validité de cette interprétation. Voir « Les Yvettes douze ans après », dans *Thérèse Casgrain : Une femme tenace et engagée*, PUQ, 1993.
- 57 Dumont 1992b : 26.

Pour citer cet article

Référence électronique

Micheline DUMONT, « Du féminin au féminisme : l'exemple québécois reconsidéré », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6 | 1997, mis en ligne le . URL : <http://clio.revues.org/index388.html>

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle